

# DIAGNOSTIC PLOMB AVANT TRAVAUX

## A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du Diagnostic Plomb avant travaux / démolition

Ce rapport de diagnostic plomb avant travaux n'est pas un constat de risque d'exposition au plomb.

- Principes généraux de prévention énoncés à l'article L 230-2 du code du Travail
- Articles L. 4121-2 à 5, L. 4531-1 et R. 4412-59 à 65 du Code du Travail
- Loi du 31/12/93 sur les principes généraux de prévention des travailleurs
- décret d'application n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail

## B Adresse du bien

**CURE**  
**38113 VEUREY-VOROIZE**

## C Propriétaire

Nom : **COMMUNE DE VEUREY VOROIZE**  
Adresse : **MAIRIE 38113 VEUREY-VOROIZE**

## D Commanditaire de la mission

Nom : **COMMUNE DE VEUREY VOROIZE**  
Qualité : **Administration**

Adresse : **MAIRIE**  
**38113 VEUREY-VOROIZE**

## E L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil : **Niton**  
Modèle de l'appareil : **XLP 300 AW**  
N° de série : **95979**

Nature du radionucléide : **Cd 109**  
Date du dernier chargement de la source : **28/02/2019**  
Activité de la source à cette date : **1480 Mbq**

## F Exécution de la mission

**Rapport N° : A532801733-CURE P**  
Date d'intervention : **23/04/2019**

Date du rapport : **22/05/2019**

## G Nature des Travaux

Restructuration du bâtiment en logements

## H Conclusion

**Nous avons recensé des revêtements et/ou des matériaux contenant du plomb des les parties d'immeuble concernées par les travaux et accessibles**

## I Cachet du diagnostiqueur

Signature



Cabinet : **APAVE SUDEUROPE SAS**

Nom du responsable :

Nom du diagnostiqueur : **LANTERI Cédric**

Organisme d'assurance : **AXA FRANCE IARD**

Police : **5271124804**

## SOMMAIRE

### PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION .....	1
ADRESSE DU BIEN .....	1
PROPRIETAIRE .....	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION .....	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X .....	1
EXECUTION DE LA MISSION .....	1
NATURE DES TRAVAUX .....	1
CONCLUSION .....	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR .....	1

### RAPPEL DE LA COMMANDE .....

EVALUATION DES RISQUES ARTICLE L4531-2 DU CODE DU TRAVAIL. PRINCIPES GENERAUX DE PREVENTION L.4121-2 DU CODE DU TRAVAIL .....	3
PREVENTION DU RISQUE D'EXPOSITION AUX AGENTS CHIMIQUES CANCEROGENES, MUTAGENES ET TOXIQUES POUR LA REPRODUCTION R.4412-59 ET SUIVANTS DU CODE TRAVAIL .....	3
ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB .....	3
NORME NF X 46-031 AVRIL 2008 RELATIVE A L'ANALYSE CHIMIQUE DES PEINTURES POUR LA RECHERCHE DE LA FRACTION ACIDO-SOLUBLE DU PLOMB. ....	3

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION .....

L'AUTEUR DU CONSTAT .....	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR) .....	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL .....	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL .....	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER .....	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION .....	3
OCCUPATION DU BIEN .....	4
LISTE DES LOCAUX VISITES .....	4
LISTE DES LOCAUX NON VISITES .....	4

### METHODOLOGIE EMPLOYEE .....

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X .....	6
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE .....	6

### PRESENTATION DES RESULTATS .....

### CROQUIS .....

### RESULTATS DES MESURES .....

### COMMENTAIRES .....

### ANNEXES .....

NOTICE D'INFORMATION .....	25
----------------------------	----

1 RAPPEL DE LA COMMANDE	
<p>Evaluation des risques article L4531-2 du code du travail. généraux de prévention L.4121-2 du code du travail. Prévention du risque d'exposition aux agents chimiques cancérrogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R.4412-59 et suivants du code travail. Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb. Norme NF X 46-031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.</p> <p>Périmètre géographique de la mission :</p>	<b>Principes</b>

## 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat	
Nom et prénom de l'auteur du constat : <b>LANTERI Cédric</b>	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : APAVE CERTIFICATION, Numéro de Certification de qualification : <b>P-18/797</b> Date d'obtention : <b>22/02/2018</b>
2.2 Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)	
Autorisation ASN (DGSNR) : Nom du titulaire :	Date d'autorisation : Expire-le :
Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) :	
2.3 Etalonnage de l'appareil	
Fabriqueur de l'étalon : N° NIST de l'étalon :	Concentration : <b>0 mg/cm<sup>2</sup></b> Incertitude : <b>0.01 mg/cm<sup>2</sup></b>

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm <sup>2</sup> )
En début de mission	1	23/04/2019	0
En fin de mission	66	23/04/2019	0
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel	
Nom du laboratoire : <b>NC</b> Nom du contact : <b>NC</b>	Coordonnées : <b>NC</b>

2.5 Description de l'ensemble immobilier	
Année de construction : <b>Antérieur au 1er janvier 1949</b> Nombre de bâtiments : <b>1</b>	Nombre de cages d'escalier : Nombre de niveaux : <b>4</b>

2.6 Le bien objet de la mission	
Adresse : <b>CURE</b> <b>38113 VEUREY-VOROIZE</b> Type : <b>Bâtiment</b> Nombre de Pièces : Référence Cadastre : <b>Non communiqué</b>	Bâtiment : Entrée/cage n° : Etage : Situation sur palier : Destination du bâtiment : Accompagnateur : <b>Le propriétaire</b>

2.7 Occupation du bien		
L'occupant est	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input checked="" type="checkbox"/> Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :

2.8 Liste des locaux visités		
N°	Local	Etage
1	Chaufferie	RDJ
2	Buanderie	RDJ
3	Pièce n°1	RDJ
4	Repas	RDJ
5	Cellier	RDJ
6	Cuisine	RDJ
7	Dégagement	RDJ
8	Salle 4	RDJ
9	Salle 5	RDJ
10	WC	RDJ
11	Entrée	RDC
12	Sanitaires	RDC
13	Débarras	RDC
14	Salle 1	RDC
15	Salle 2	RDC
16	Douche	RDC
17	Salle 3	RDC
18	Cave	1er SS
19	Dressing	RDC
20	Pièce n°2	RDC
21	Pièce n°3	RDC
22	Garage	RDC
23	Grenier	1er
24	Toiture	Extérieur
25	Exterieur	Extérieur

2.9 Liste des locaux non visités
Néant, tous les locaux ont été visités.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE
<p><b>Calibrage de l'appareil à fluorescence X</b></p> <p>Avant chaque constat, l'auteur procède au calibrage de son appareil selon les modalités fournies par le fabricant de l'appareil.</p> <p>Les mesures effectuées à l'aide d'un appareil portatif type Fondis Niton XL 300 ou XLp 309 sont d'une précision égale à <math>\pm 0,05</math> mg/cm<sup>2</sup>. Le seuil de détection limite est de 0,2 mg de plomb/cm<sup>2</sup> et le seuil haut est de 80 mg/cm<sup>2</sup>.</p> <p><b>Identification du bien objet de la mission</b></p> <p>L'auteur identifie le bien objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.</p> <p><b>Identification des locaux</b></p> <p>Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc.</p> <p>Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :</p>

- chaque palier ;
- chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de chaussée.

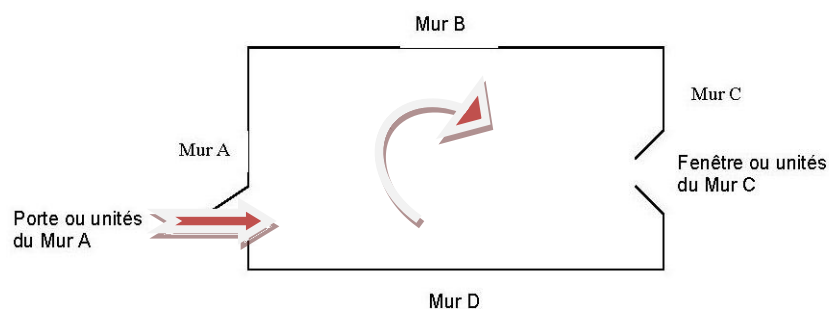
### **Identification des zones**

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis. Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

Selon la convention établie, une lettre est attribuée à chaque « zone » du local (A, B, C et D). On appelle « zone A » le mur par lequel on accède au local. Les zones suivantes sont désignées dans le sens horaire.

Une unité de diagnostic est définie comme étant un élément de construction, ou un ensemble d'éléments de construction, présentant a priori un recouvrement homogène.

Chaque unité de diagnostic (porte, fenêtre, ...) est associée à une « zone ».



**Seules les surfaces directement accessibles sont testées.**

### **Identification des revêtements**

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction.

Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anti-corrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.

Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.

D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb.

Les revêtements de type carrelage ne sont pas visés par le présent rapport.

Les revêtements de type carrelage ne libèrent pas de poussière de plomb s'ils sont en bon état.

### **Identification des unités de diagnostic et substrat**

Dans chaque local, toutes les surfaces susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de diagnostic à analyser.

Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous.

L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de diagnostic par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de diagnostic.

Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.) constituant des unités de diagnostic distinctes :

- les différents murs d'une même pièce ;
- des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;

– des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;  
– une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.  
Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de diagnostic.

Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de diagnostic :

- l'ensemble des plinthes d'un même local ;
- une porte et son huisserie dans un même local ;
- une fenêtre et son huisserie dans un même local.

Dans une partie de cage d'escalier, sont aussi considérés comme unités de diagnostic distinctes :

- l'ensemble des marches ;
- l'ensemble des contremarches ;
- l'ensemble des balustres ;
- le limon ;
- la crémaillère ;
- la main courante ;
- le plafond.

#### Relevé des mesures :

Les résultats des mesures sont indiqués dans les tableaux suivants.

#### Référentiel d'évaluation de la dégradation :

**Non visible** : si le revêtement contenant du plomb (peinture par exemple) est manifestement situé en dessous d'un revêtement sans plomb (papier peint par exemple), la description de l'état de conservation de cette peinture peut ne pas être possible ;

**Etat d'usage** : présence de dégradations d'usage couramment rencontrées dans un bien régulièrement entretenu (usure par friction, traces de chocs, microfissures ...) : ces dégradations ne génèrent pas spontanément des poussières ou des écailles ;

**Dégradé** : présence de dégradations caractéristiques d'un défaut d'entretien ou de désordres liés au bâti, qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles (pulvérisation, écaillage, cloquage, fissures, faïençage, traces de grattage, lézardes).

**Non dégradé** : revêtement visible et sans dégradation

#### 3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

La concentration en plomb est exprimée en mg/cm<sup>2</sup> de support avec indication de l'incertitude de la mesure.

Les valeurs de concentration en plomb, obtenues après l'application de l'appareil sur le support, sont retranscrites dans les tableaux de relevé de mesures. Ces valeurs sont celles du constructeur. Elles comprennent la **valeur nominative** et l'**écart relatif** (ex : 13,4 +/- 0,41).

Le présent diagnostic porte sur la mesure de concentration en plomb dans les peintures avec un appareil à fluorescence X. Dans ce cadre, aucun seuil de concentration en plomb n'est précisé dans le code du travail pour l'application des dispositions à prendre afin de protéger les travailleurs lors des travaux de peinture, et plus particulièrement pendant la phase de préparation des fonds.

#### 3.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm<sup>2</sup>), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm<sup>2</sup> ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

#### 4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

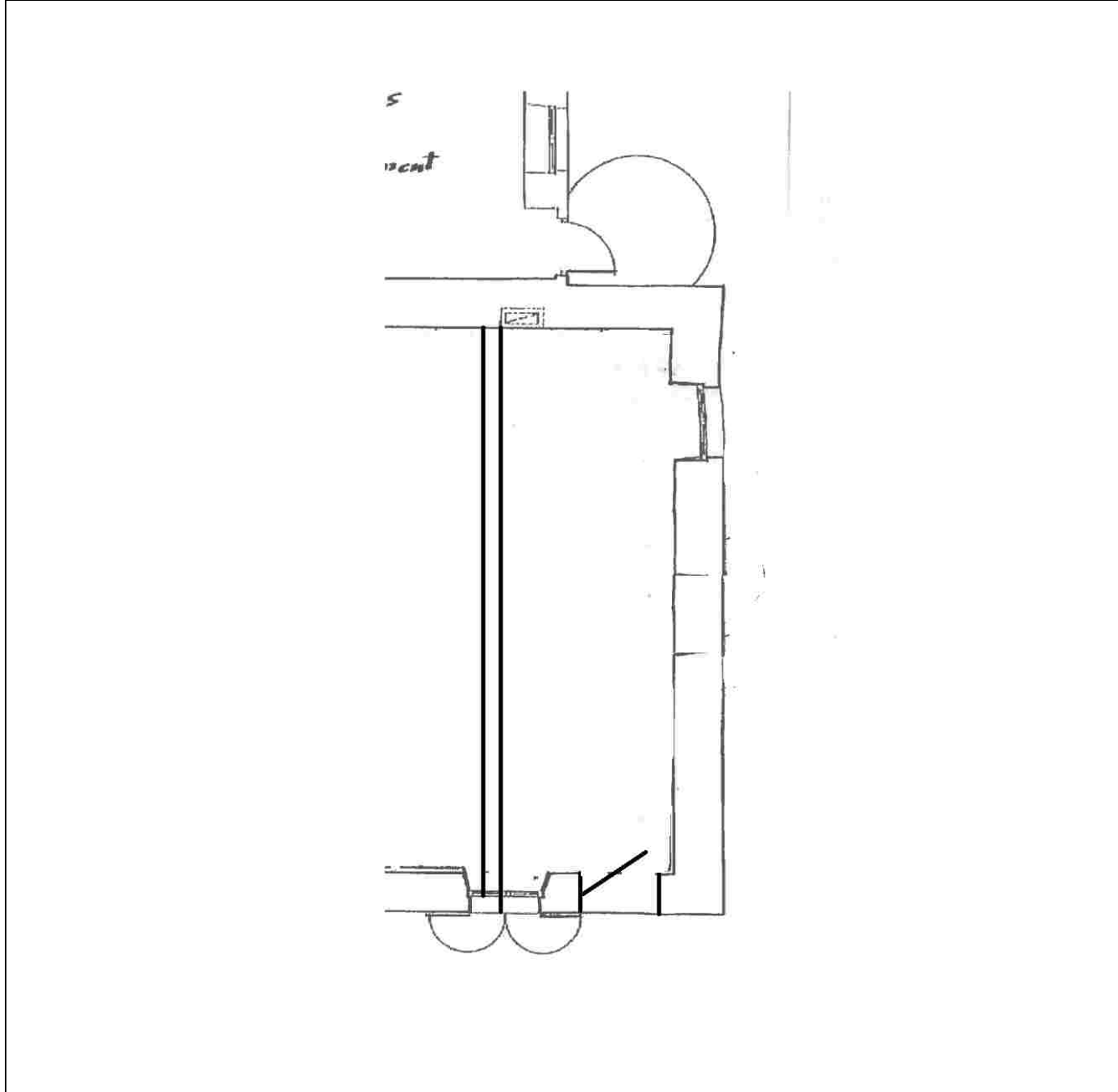
- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

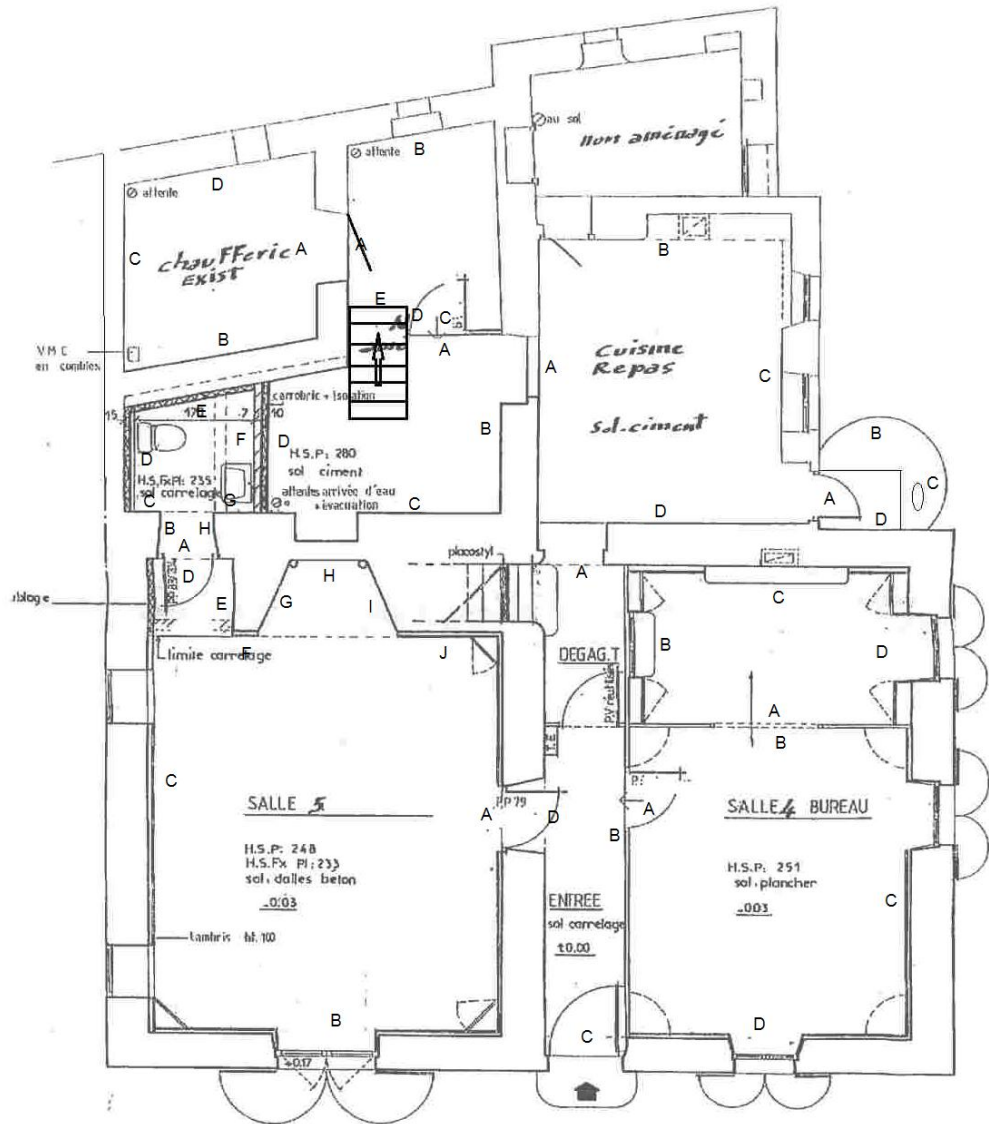
**5 CROQUIS**

**Cave**





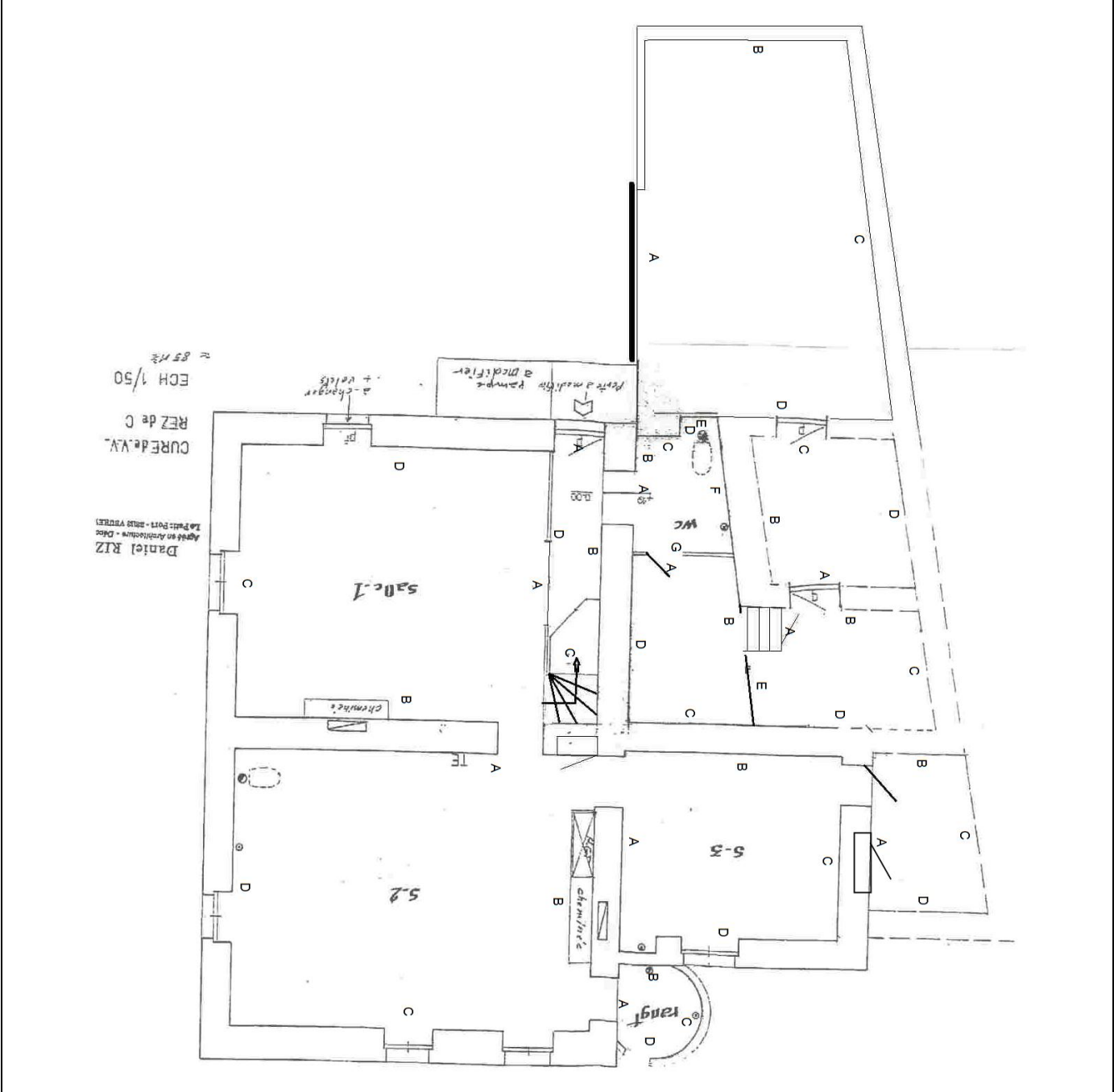
rez de jardin



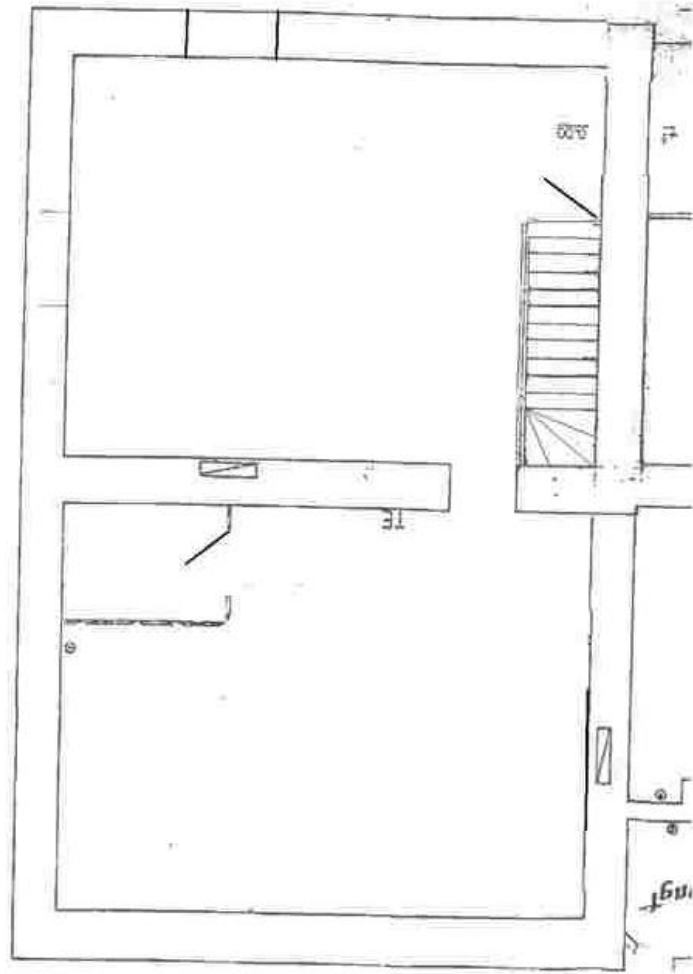
Daniel RIZBT  
Agité en Architecture - Directeur DDA  
La Poste Port - 3810 VEUREY VOROIZE

PLAN REZ-Jardin  
échelle : 1/50  
≈ 85 H<sup>2</sup>



rez de chaussée




Grenier




## 6 RESULTATS DES MESURES

Local : Repas (RDJ)									
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
2	B	Porte n°1 Ouvrant intérieur 	Bois	Peinture	C	19.1	0.01		
3	B	Tablette n°1 Cheminée	Bois	Peinture	C	8.1	0.01		
4	C	Porte n°1 Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	2.1	0.01		
5	C	Porte n°2 Ouvrant intérieur 	Bois	Peinture	C	10.9	0.01		

6	D	Porte n°3 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	14.3	0.01		
									


Nombre d'unités de diagnostic	Total	Non mesurées
	5	0


**Local : Cellier (RDJ)**

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
7	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	20.6	0.01		
									




Nombre d'unités de diagnostic	Total	Non mesurées
	1	0



**Local : Cuisine (RDJ)**

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
10	A	Plan de travail		Faïence	C	3.3	0.01		
									
8	C	Porte Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	1.6	0.01		

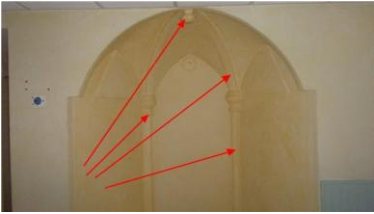
9	C	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	11.1	0.01		
									

Nombre d'unités de diagnostic	Total	Non mesurées
	3	0


Local : Salle 4 (RDJ)									
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
11	A	Moultres n°1 	Bois	Peinture	C	19.9	0.01		
12	A et B	Plinthes	Bois	Peinture	C	10.3	0.01		
13	B	Cimaise 	Bois	Peinture	C	6.8	0.01		
14	B	Moultres n°2 	Bois	Peinture	C	15.1	0.01		
15	B	Murs	Bois	Peinture	C	18.7	0.01		

16	C et D	Ferrures n°1 Volets 	Métal	Peinture	C	4.8	0.01		
17	Toutes zones	Corniches 	Bois	Peinture	C	8.7	0.01		


<b>Nombre d'unités de diagnostic</b>		<b>Total</b>	<b>Non mesurées</b>
		<b>7</b>	<b>0</b>

Local : Salle 5 (RDJ)									
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
18	B	Ferrures n°1 Volets	Métal	Peinture	C	5.1	0.01		
19	H	Décorations 	Platre	Peinture	C	5.6	0.01		


<b>Nombre d'unités de diagnostic</b>		<b>Total</b>	<b>Non mesurées</b>
		<b>2</b>	<b>0</b>

Local : Extérieur (Extérieur)									
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
65	A	Porte n°1 Barrière 	Métal	Peinture	C	2.8	0.01		


<b>Nombre d'unités de diagnostic</b>		<b>Total</b>	<b>Non mesurées</b>
		<b>1</b>	<b>0</b>

Local : Entrée (RDC)									
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm <sup>2</sup> )	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
20	A	Porte n°1 Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	9.7	0.01		
21	A	Porte n°1 Dormant intérieur 	Bois	Peinture	C	10.1	0.01		
22	B	Porte n°1 Ouvrant	Bois	Peinture	C	13.3	0.01		

	<b>Total</b>	<b>Non mesurées</b>
<b>Nombre d'unités de diagnostic</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

Local : Sanitaires (RDC)									
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm <sup>2</sup> )	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
23	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur 	Bois	Peinture	C	12.2	0.01		



24	G	Porte n°1 Ouvrant	Bois	Peinture	C	6.7	0.01		
									



Nombre d'unités de diagnostic	Total	Non mesurées
	2	0



**Local : Débarras (RDC)**


N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
25	A	Porte n°1 Ouvrant	Bois	Peinture	C	6.5	0.01		

Nombre d'unités de diagnostic	Total	Non mesurées
	1	0

**Local : Salle 1 (RDC)**



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
28	B	Atre n°1 Cheminée		Peinture	C	8.7	0.01		
									
27	B	Cadre n°1 Cheminée	Platre	Peinture	C	7.8	0.01		
									

26	B	<p>Porte n°1 Dormant intérieur</p> 	Bois	Peinture	C	15.3	0.01		
31	C	Fenêtre n°1 Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	2.5	0.01		
30	C	Fenêtre n°1 Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	10.1	0.01		
32	C	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	2.5	0.01		
29	C	<p>Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur</p> 	Bois	Peinture	C	10.1	0.01		
34	C	<p>Porte n°1 Dormant Placard</p> 	Bois	Peinture	C	5.1	0.01		
35	C	Porte n°1 Ouvrant Placard	Bois	Peinture	C	5.5	0.01		
33	C	Volets n°1 Ferrures	Métal	Peinture	C	5.6	0.01		

37	D	Fenêtre n°2 Dormant intérieur 	Bois	Peinture	C	19.1	0.01		
39	D	Volets n°2 Ferrures	Métal	Peinture	C	12.6	0.01		
38	Toutes zones	Plinthes Placard	Bois	Peinture	C	5.1	0.01		

	<b>Nombre d'unités de diagnostic</b>	<b>Total</b>	<b>Non mesurées</b>
		<b>13</b>	<b>0</b>


**Local : Salle 2 (RDC)**

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
41	A	Porte n°1 Dormant intérieur 	Bois	Peinture	C	13.7	0.01		
40	A	Porte n°1 Placard 	Bois	Peinture	C	7.5	0.01		

42	B	<p>Cadre n°1 Cheminée</p> 	Platre	Peinture	C	19.4	0.01		
43	B	<p>Porte n°1 Dormant Placard</p> 	Bois	Peinture	C	13.8	0.01		
45	B	<p>Porte n°1 Embrasure</p> 	Enduit lissé	Peinture	C	14.7	0.01		
44	B	Porte n°1 Ouvrant Placard	Bois	Peinture	C	13.9	0.01		
46	C	Volets n°1 Ferrures	Métal	Peinture	C	5.3	0.01		
47	C	Volets n°2 Ferrures	Métal	Peinture	C	5.2	0.01		
48	D	Volets n°3 Ferrures	Métal	Peinture	C	4.9	0.01		


	<b>Total</b>	<b>Non mesurées</b>
<b>Nombre d'unités de diagnostic</b>	<b>9</b>	<b>0</b>

Local : Salle 3 (RDC)									
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
49	A	Porte n°1 Embrasure 	Enduit lissé	Peinture	C	15.2	0.01		
51	C	Porte n°2 Embrasure 	Enduit lissé	Peinture	C	27	0.01		
52	C	Porte n°2 Ouvrant intérieur 	Bois	Peinture	C	14.6	0.01		

50	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	2	0.01		
									

	<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>Non mesurées</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'unités de diagnostic</b>				

**Local : Dressing (RDC)**

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
55	A	Porte n°1 Dormant Placard	Bois	Peinture	C	3.2	0.01		
53	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	1.6	0.01		
54	A	Porte n°1 Ouvrant Placard	Bois	Peinture	C	2.3	0.01		
									

	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>Non mesurées</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'unités de diagnostic</b>				

Local : Pièce n°2 (RDC)									
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
56	A	Porte n°1 Dormant intérieur 	Bois	Peinture	C	8.3	0.01		
57	B	Porte n°2 Dormant intérieur 	Bois	Peinture	C	7.5	0.01		
58	B	Porte n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	8.3	0.01		
60	C	Fenêtre n°1 Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	8	0.01		
59	C	Fenêtre n°1 Tableau 	Enduit lissé	Peinture	C	8.8	0.01		
<b>Nombre d'unités de diagnostic</b>				<b>Total</b>			<b>Non mesurées</b>		
				<b>5</b>			<b>0</b>		

Local : Pièce n°3 (RDC)									
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm <sup>2</sup> )	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
61	A	Porte n°1 Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	7.5	0.01		
62	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	7.9	0.01		
63	C	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	4.9	0.01		
Nombre d'unités de diagnostic			Total				Non mesurées		
			3				0		

Local : Garage (RDC)									
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm <sup>2</sup> )	Marge d'erreur	Observations	Nature des travaux
64	D	Porte n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	7.3	0.01		
Nombre d'unités de diagnostic			Total				Non mesurées		
			1				0		

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé	NV : Non visible	
	EU : Etat d'usage	D : Dégradé	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	63	0

7 COMMENTAIRES
Néant



## 10 ANNEXES

### NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

#### **Les effets du plomb sur la santé**

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

**L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

#### **Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb**

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

**Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :**

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

**En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions**

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

#### **Si vous êtes enceinte**

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.